AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Etude de projet de diversification

Mesurer la faisabilité technique, économique et sociale d'un projet

Objectifs

Analyser votre projet pour donner les clés de sa faisabilité

Service

Analyse de la situation initiale (si existante) : productions, réglementation, viabilité.

Définition du projet et du fonctionnement de l'atelier, esquisse d'atelier, résultat prévisionnel, investissements, aides, évolutions règlementaires.

Résultats

Etude descriptive d'une ou des hypothèses étudiées

Livrables

Etude descriptive du projet avec commentaires

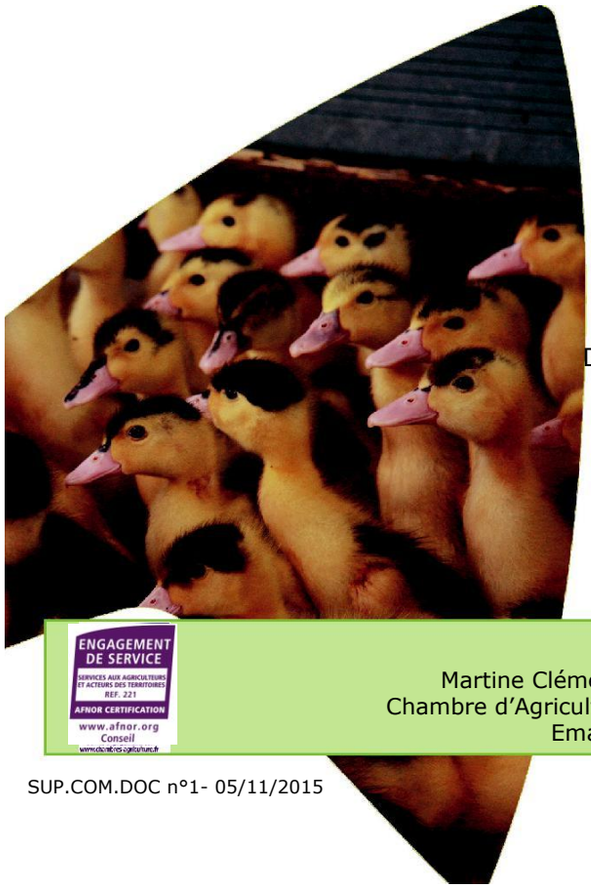

Public

Agriculteurs et futurs agriculteurs, porteur de projet d'un atelier de transformation à la ferme (lait, viande, végétaux).

Les +

+ de concret

Des hypothèses réalistes

+ de pertinence

Des conseillers spécialisés, une bonne connaissance des spécificités fermières, des références «produits fermiers », un conseil individualisé.

Modalités

Au temps passé : 1 à 4 jours selon les dossiers. Facturation aux tarifs de l'année en cours – tarifs et conditions de vente sur demande.

Prestation individuelle coordonnée par un conseiller au bureau et/ou sur l'exploitation

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter
Martine Clément - 03 54 55 41 25/06 33 44 23 21 - martine.clement@vosges.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu - 88026 Epinal cedex – Tél. : 03 29 29 23 23
Email : contact@vosges.chambagri.fr - Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr